

SÉNAT ■ Jean-Pierre Sueur « l'ultramarin »

Le sénateur PS du Loiret, Jean-Pierre Sueur, s'est rendu, durant l'été, en Nouvelle Calédonie et à Wallis et Futuna. Après avoir procédé à de très nombreuses visites et

auditions, il a présenté devant la commission des lois du Sénat, qui les a approuvés, deux rapports. Le premier traite notamment des transferts de compétences de l'État à la Nouvelle Calédonie. S'agissant de la prison de Nouméa, que les rapporteurs ont visitée, le document note les progrès accomplis pour assurer des conditions d'incarcération plus dignes et les travaux qui doivent encore être faits. Le rapport sur les îles Wallis et Futuna souligne l'attachement global de la population à l'équilibre du statut de 1961. Il souligne le départ massif et inquiétant - particulièrement des jeunes - à destination de la Nouvelle-Calédonie, à défaut de débouchés professionnels. Les deux rapports sont disponibles sur le site web du Sénat : <http://www.senat.fr/notice-rapport/2014/r14-103-notice.html> et <http://www.senat.fr/notice-rapport/2014/r14-104-notice.html>. ■